

**LES ECONOMIES D'EAU ET LA MAITRISE DES CONSOMMATIONS  
UNE ALTERNATIVE AUX RESSOURCES EN EAU CONVENTIONNELLES  
L'expérience du département de la Gironde**

**Bruno JEUDI de GRISSAC**

**Syndicat mixte d'études pour la gestion de la ressource en eau du département de la Gironde (SMEGREG)**

**74, rue Georges BONNAC 33000 BORDEAUX**

**05 57 01 65 65**

**bruno.degrissac@smegreg.org**

**Aire géographique / administrative :**

France - Département de la Gironde

10 000 Km<sup>2</sup>

1 400 000 habitants

**Description de la communication**

Dans le département de la Gironde, la moitié des besoins en eau tous usages confondus et la totalité des besoins en eau potable sont satisfaits à partir de nappes d'eaux souterraines profondes localement surexploitées.

Les solutions proposées dans les années 90 pour réduire les prélèvements dans ces nappes reposaient uniquement sur la création de nouvelles infrastructures de production et de transfert d'eau pour un montant d'investissement d'environ 150 000 000 €.

Le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) approuvé en 2003 a privilégié une autre stratégie qui consiste à maîtriser la demande en eau avant d'augmenter l'offre par la création de ces nouvelles infrastructures.

Document à portée réglementaire, le SAGE s'appuie à la fois sur des outils techniques, de sensibilisation et d'accompagnement économique qui concernent les opérateurs publics (Etat, collectivités), les acteurs de la vie économique et le grand public.

Après moins de 3 années de mise en œuvre, les premiers résultats démontrent l'efficacité de la démarche et confirment l'intérêt du gisement que constituent les économies d'eau et la maîtrise des consommations, même si ce gisement est très diffus et dispersé, ce qui impose une approche méthodologique spécifique.

**Contact**

Bruno JEUDI de GRISSAC

Docteur en géologie appliquée

Directeur du Syndicat mixte d'études pour la gestion de la ressource en eau du département de la Gironde (SMEGREG)

74, rue Georges BONNAC

33000 BORDEAUX

T 05 57 01 65 65

F 05 57 01 65 60

bruno.degrissac@smegreg.org

**Plus d'informations :**

[www.smegreg.org](http://www.smegreg.org)

[www.jeconomiseleau.org](http://www.jeconomiseleau.org)

**LES ECONOMIES D'EAU ET LA MAITRISE DES CONSOMMATIONS :  
UNE ALTERNATIVE AUX RESSOURCES EN EAU CONVENTIONNELLES  
L'expérience du département de la Gironde**

Résumé

Tous usages confondus, les besoins en eau du département de la Gironde s'élèvent à environ 310 millions de m<sup>3</sup>/an. Près de la moitié des prélèvements effectués pour satisfaire ces besoins proviennent de nappes souterraines profondes (Miocène, Oligocène, Eocène et Crétacé supérieur) dont le comportement, suivi depuis de nombreuses années, révèle une surexploitation.

Cette surexploitation constitue un risque pour les ressources en eau souterraine du département qui fournissent près de 99 % de l'eau potable.

Ce risque a justifié l'élaboration conjointe, par le Conseil Général de la Gironde, la Communauté Urbaine de Bordeaux et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, d'un schéma directeur de gestion des ressources en eau du département qui a abouti en 1996.

Les solutions proposées à l'issue de ce travail pour stabiliser, voire réduire les prélèvements dans ces nappes consistaient à rechercher et à mettre en production de nouvelles ressources (nappes souterraines localement encore abondantes ou eaux superficielles) pour un montant de travaux de 150 000 000 € environ et une augmentation du coût d'accès à l'eau important.

A l'issue de ce travail et devant l'ampleur du problème, il a été décidé en 1998 d'élaborer un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) pour ces nappes profondes et de créer un établissement public spécialisé : le Syndicat mixte d'études pour la gestion de la ressource en eau du département de la Gironde (SMEGREG).

L'apport du SAGE dans la politique de gestion des ressources en eau du département est l'identification du gisement d'économies d'eau comme une ressource alternative aux gisements conventionnels.

Ainsi, le SAGE préconise la mise en œuvre de deux politiques complémentaires :

- **maîtrise de la demande** par une politique d'économies d'eau et de maîtrise des consommations qui vise à réduire globalement les prélèvements dans toutes les nappes par réduction des gaspillages et usages anormaux ;
- **sécurisation de l'offre** par la mise en œuvre de ressources nouvelles (nappes du SAGE non déficitaires ou ressources extérieures aux nappes du SAGE) pour compléter le gisement que constituent les économies d'eau.

Le gisement d'économies d'eau a été évalué en première approximation à 10% des volumes prélevés dans le milieu naturel, ce qui apparaît aujourd'hui comme une estimation basse. La principale difficulté pour la mobilisation de ce gisement est qu'il est très morcelé, ce qui explique la diversité des actions entreprises avec en priorité :

- réduction des pertes sur les réseaux de distribution d'eau potable (diagnostic et réparations rendus obligatoires par le SAGE) ;
- optimisation des usages collectifs en particulier pour les espaces verts (édition d'un guide des bonnes pratiques) et dans les bâtiments publics (mise en place d'équipements hydroéconomiques) ;
- économies passives dans les bâtiments d'habitation (équipements hydroéconomiques) et modification des comportements des usagers, l'ensemble reposant sur des campagnes de communication et des actions pédagogiques en milieu scolaire ;
- formation et sensibilisation des acteurs de l'activité économique (plombiers, gestionnaires de bâtiments, hôtellerie, etc.).

A noter également un dispositif d'accompagnement économique garantissant la solidarité des usagers de la ressource. Basée sur une redevance payée par tous les usagers mais modulée en fonction de l'état de la ressource, ce dispositif permet d'aider financièrement les projets qui permettent de réduire les prélèvements dans le milieu naturel. Il a

notamment pour objectif de compenser l'augmentation des coûts d'accès à l'eau liés à la mise en œuvre de solutions techniques économiquement non rentables à court terme.